



**HAL**  
open science

# Le mot frivoliste a-t-il été inventé par Louis Sébastien Mercier ?

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Le mot frivoliste a-t-il été inventé par Louis Sébastien Mercier?. FRACAS, 2018, 78. halshs-01852847

**HAL Id: halshs-01852847**

**<https://shs.hal.science/halshs-01852847>**

Submitted on 2 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FRACAS

numéro 78

le 1<sup>er</sup> août 2018

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

## Le mot *frivoliste* a-t-il été inventé par Louis Sébastien Mercier ?

Takeshi MATSUMURA

Les lecteurs de Louis Sébastien Mercier connaissent tous l'adjectif et substantif *frivoliste* qui signifie « (personne) qui se plaît aux choses frivoles », car il l'utilise à plusieurs reprises. Pourtant, le mot n'étant pas dans le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>1</sup>, il n'est pas aisé d'en retracer l'histoire. Dans son *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais*<sup>2</sup>, Gunnar von Proschwitz a émis une hypothèse : selon l'érudit suédois, le mot aurait été « peut-être » inventé par Mercier. Dans la deuxième édition de son *Dictionnaire de la langue verte*, Alfred Delvau était plus catégorique en affirmant que ce terme « a été créé par Mercier<sup>3</sup> ». Ont-ils raison ? Dans le présent article, je me propose d'examiner, en cherchant différentes occurrences de l'époque, si c'est vraiment Mercier qui est l'inventeur du mot *frivoliste*.

Commençons par rappeler quelles sont les attestations que nos prédécesseurs ont relevées jusqu'ici. Si l'on suit l'ordre chronologique de leur apparition, le témoignage le plus ancien du mot que l'on connaisse se trouve dans *L'An deux mille quatre cent quarante* de Mercier. Voici le contexte, que je cite d'après sa première édition parue à Londres en 1771 :

Je ne vis aucun de ces poètes *frivolistes* qui n'avoient flatté que le goût de leur siècle, qui avoient répandu sur les objets les plus sérieux ce vernis trompeur de l'esprit qui abuse de la raison : [...] <sup>4</sup>.

Ce passage a été enregistré d'une part par la *Base historique du vocabulaire français*<sup>5</sup> (mais d'après l'édition de 1772, p. 233), et de l'autre on peut le retrouver dans Frantext, qui utilise l'édition de 1774, p. 205. Bien que ces deux instruments aient

<sup>1</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol.

<sup>2</sup> Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1956, p. 336.

<sup>3</sup> Alfred Delvau, *Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés*, 2<sup>e</sup> édition entièrement refondue et considérablement augmentée, Paris, Dentu, 1867, p. 212b, s.v. *frivoliste*. Il définit le mot ainsi : « Littérateur léger, écrivain de journal de modes. » Le mot est absent de la 1<sup>re</sup> édition : *Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés*, Paris, Dentu, 1866. On peut faire remarquer que la notice bibliographique du *Französisches Etymologisches Wörterbuch, Complément*, 3<sup>e</sup> édition publiée par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl (Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2010), p. 201b n'est pas tout à fait exacte, parce que sous « Delv 1866 » les auteurs donnent les données de la 2<sup>e</sup> édition.

<sup>4</sup> *L'An deux mille quatre cent quarante*, Londres, 1771, p. 214 ; c'est moi qui souligne.

<sup>5</sup> Base consultable sur le site suivant : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>.

choisi chacun une réédition<sup>6</sup>, la leçon de la première édition confirme que le mot est employé adjectivement en 1771 par Mercier.

La deuxième occurrence se lit sous la plume de notre auteur dans un article paru dans le *Journal des Dames*, août 1775, p. 141. Comme je n'ai pas pu accéder à cette publication, je cite le contexte d'après la thèse citée de Gunnar von Proschwitz, qui a le mérite d'avoir découvert cette attestation :

[...] êtes-vous *Frivoliste*, admirez la main légère de cette marchande de modes, qui décore sérieusement une poupée, laquelle doit porter les modes du jour au fond du Nord & jusques dans l'Amérique septentrionale [...]<sup>7</sup>.

Le texte de 1775 est repris par Mercier sept ans plus tard, dans le chapitre 1, « Coup d'œil général » de son *Tableau de Paris*. Voici le passage d'après l'édition procurée par Jean-Claude Bonnet :

Êtes-vous *frivoliste* ? admirez la main légère de cette marchande de modes, qui décore sérieusement une poupée, laquelle doit porter les modes du jour au fond du Nord et jusque dans l'Amérique septentrionale<sup>8</sup>.

Le passage se retrouve bien dans l'édition du *Tableau de Paris* parue à Neuchâtel en 1782<sup>9</sup>. Cette occurrence a été citée dans le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré<sup>10</sup> et *Les Transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (1740-1789)* de Ferdinand Gohin<sup>11</sup>. L'indication chronologique vague (« depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ») que le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>12</sup> donne au mot *frivoliste* provient sans doute de ces derniers. L'occurrence du premier chapitre du *Tableau de Paris* peut aussi être relevée dans Frantext, qui utilise l'édition de 1782.

<sup>6</sup> On peut se demander d'où vient leur choix.

<sup>7</sup> Gunnar von Proschwitz, *op. cit.*, p. 336 ; c'est moi qui souligne.

<sup>8</sup> Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, édition établie sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, t. 1, p. 26 ; c'est moi qui souligne. Le texte est fondé sur une édition de 1789, voir p. lxx. Le fait que ce chapitre reprenne le *Journal des Dames* est signalé à la p. 1502, note 9.

<sup>9</sup> Voir t. 1, p. 5-6. Sur la page de titre, cette édition est localisée à Amsterdam mais en fait elle a été imprimée à Neuchâtel ; voir l'édition Bonnet, p. clv et suivantes.

<sup>10</sup> Paris, 1863, t. 2, p. 1784b.

<sup>11</sup> Paris, 1903, p. 270. Quant à Ferdinand Brunot, son *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome 6, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> partie, par Alexis François, Paris, Colin, 1930-1933 ; réédition, Paris, Colin, 1966, p. 1321 ne fait que renvoyer à Littré ou à Gohin.

<sup>12</sup> Basel etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. ; voir l'article *frivolus*, t. 3, p. 813b. Je désigne ce dictionnaire par FEW.

Le mot se retrouve dans un autre chapitre du même *Tableau de Paris*. Il s'agit du chapitre 254, « De l'idole de Paris, le joli ! ». Voici le contexte d'après l'édition publiée par Jean-Claude Bonnet :

Légers Anacréons de nos jours, qui valez ou qui croyez valoir le vieux chanteur de Bathylle, accourez, aimables *frivolistes*, faites disparaître le sublime Homère, le divin Platon, et tous ceux qui leur ressemblent<sup>13</sup> !

L'édition de 1782 (t. 3, p. 105) confirme la leçon de la réédition moderne. Ce passage a été relevé par Gunnar von Proschwitz<sup>14</sup> et se retrouve dans Frantext.

La cinquième et dernière occurrence du mot chez Mercier se lit dans sa *Néologie* (1801), comme l'a signalé Ferdinand Gohin<sup>15</sup>. Citons l'article *frivoliste* d'après l'édition procurée par Jean-Claude Bonnet :

Les étrangers nommaient nos Français *Friivolistes*. Ces *Friivolistes*-là ont montré une bien courageuse persévérance à vaincre leurs ennemis<sup>16</sup>.

Contrairement à d'autres articles de la *Néologie*, Mercier n'a pas recopié sur ses textes antérieurs pour rédiger celui-ci.

Serait-il possible de trouver des attestations du mot *frivoliste* qui soient antérieures à celles que je viens d'énumérer ? D'après ma petite enquête, on en trouve au moins deux et elles ne sont pas dues à Mercier. La plus ancienne date de 1751. Elle se lit dans *Les Colifichets* de Paul Baret<sup>17</sup>. Dans le chapitre « Pré-Colifichets » qui précède la pièce proprement dite, l'auteur parle d'une certaine *Île Frivole* en renvoyant à une « feuille volante<sup>18</sup> » parue peu de temps auparavant. Il va faire jouer sa pièce devant la *Folie* et ses sujets, les *Friivolistes*, qui désignent les habitants de cette île. Voici les trois passages de ce chapitre contenant le mot, employé comme nom propre (adjectif et substantif) dans un contexte allégorique :

<sup>13</sup> *Op. cit.*, t. 1, p. 642 ; c'est moi qui souligne.

<sup>14</sup> Voir sa thèse citée, p. 336.

<sup>15</sup> *Op. cit.*, p. 270.

<sup>16</sup> Louis Sébastien Mercier, *Néologie*, texte établi, annoté et présenté par Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009, p. 216 ; c'est moi qui souligne.

<sup>17</sup> *Les Colifichets. Ouvrage dédié à l'immortalité*, sans lieu, 1751.

<sup>18</sup> Cette allusion semble se référer à la *Découverte de l'Isle Frivole* de Gabriel François Coyer, La Haye, Jean Swart, 1751. Dans ce texte, les habitants de l'île sont appelés *Friivolites* (voir p. 13 : « Il est peu de Nations plus serviables que les Friivolites de la Capitale, pourvu qu'ils soient bien payés. » ; etc.). La forme *frivolite* est absente du FEW.

Un des nouveaux Débutans auroit (comme a dit assez plaisamment un *Frivoliste* Bel-Esprit) la voix du Public pour lui, si la sienne n'étoit contre<sup>19</sup>.

[...] interrompt encore la Folie, [...]. Votre Pièce n'est point du tout du ressort de ce Théâtre. Monsieur l'*Avorton du Pinde tranche du ton décisif* ; il veut convertir en défauts des talens que j'ai mis en crédit, & que mes Sujets les *Frivolistes* applaudissent<sup>20</sup>.

Deux seuls d'entr'eux se distinguent parmi les *Frivolistes* ; celui-ci, excellent Pantomime, gesticule assez bien le rôle de *Pantin*. Celui-là, s'il avoit de la mémoire, représenteroit avec grace *Colifichet*. Un autre, est Homme d'esprit, il juge sainement, compose avec agrément, quoiqu'en dise le Public *Frivoliste* ; il joue divinement les rôles de Blaise, en connoît le naturel, aime mieux suivre les regles du goût, que d'obéir aux caprices des Spectateurs<sup>21</sup>.

Dans ces emplois, Paul Baret semble considérer le mot comme un nom propre même si les caractéristiques des personnages appelés ainsi se résument naturellement en leur frivolité.

Dans un ouvrage paru une vingtaine d'années plus tard, le mot *frivoliste* n'est plus employé comme nom propre. L'occurrence se trouve dans Nicolas Thomas Barthe, *La Jolie Femme ou la Femme du jour* (Amsterdam, 1769). Citons le contexte :

Elle lui représenta que la raison & le bon sens étoient son appanage, & que, content d'un lot aussi heureux, il devoit voir en pitié la misérable gloire d'un *frivoliste*<sup>22</sup>.

Dans ce passage, c'est Mademoiselle de Rosbel qui fait des reproches à son amant, le comte d'Angely, qu'a corrompu le Chevalier de Soudris et qui est qualifié d'« un petit-maître manqué<sup>23</sup> ». Le mot *frivoliste* est nettement péjoratif.

Ainsi, contrairement à l'hypothèse d'Alfred Delvau et de Gunnar von Proschwitz, le mot *frivoliste* n'est pas une invention de Mercier. Et il remonte non pas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme le disait Walther von Wartburg, mais jusqu'au milieu du siècle.

<sup>19</sup> Paul Baret, *Les Colifichets*, *op. cit.*, p. ix ; c'est moi qui souligne.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. x ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. xi ; c'est l'auteur qui souligne.

<sup>22</sup> T. 1, p. 97 ; c'est moi qui souligne.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 96.